

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

EXTRAITS

DU DICTIONNAIRE THÉOLOGIQUE DE BERGIER,  
*Accompagnés de passages d'autres auteurs.*

**CONVERSION FUTURE DES JUIFS.**

C'est une opinion assez commune parmi les commentateurs modernes, dit Bergier, et les Juifs n'ont pas manqué de s'en prévaloir, que les Juifs doivent se convertir à la fin du monde. Ce sentiment des docteurs chrétiens, disent les Juifs, vient évidemment de ce qu'ils ont senti que les anciennes prophéties qui annoncent que, quand le Messie paraîtra, tous les Juifs se réuniront à lui, n'ont pas été accomplies à l'avènement de J.-C.;..... c'est donc un subterfuge qu'ils ont trouvé pour attaquer les espérances des Juifs, et pour écarter les conséquences qui s'en suivent évidemment de ces mêmes prophéties.

Il est vrai que St.-Paul, dans l'épître aux Romains, c. 11, v. 25 et suiv. témoigne qu'il espère la conversion des Juifs; il se fonde sur une prédiction d'Isaïe, qui annonce qu'il viendra un rédempteur pour Sion, et pour ceux de Jacob qui retournent de leurs prévarications, c. 59, v. 20. Ces dernières paroles mettent une restriction à la promesse de Dieu; on ne peut l'étendre à tous les Juifs. St.-Paul ne donne pas plus d'extension à sa prophétie. 1°. Il dit que si les Juifs ne persévèrent point dans l'incrédulité, ils seront replantés sur leur ancien tronc, que Dieu est assez puissant pour les y greffer de nouveau: donc, lorsqu'il ajoute qu'alors tout Israël sera sauvé, il faut toujours, sous entendre, s'il ne persévère point dans l'incrédulité. 2°. Il avertit les Gentils de ne point s'enorgueillir de leur vocation, mais craindre que si Dieu a réprouvé une partie des Juifs, malgré ses promesses, il peut aussi laisser retomber les Gentils dans l'incrédulité, malgré leur vocation; la conversion future des Juifs est donc conditionnelle tout comme la persévérance des Gentils. 3°. St.-Paul fonde son espérance sur ce que Dieu ne se repent point de ses dons ni de sa vocation; mais lorsque les hommes rendent ses dons inutiles par leur résistance et leur infidélité, il ne s'en suit pas que Dieu se soit repenti. Il paraît donc que St.-Paul ne parle point d'une conversion générale des Juifs à la fin du monde, mais d'une conversion successive et très lente, comme on l'a vue par l'événement. L'apôtre écrivait aux Romains vers l'an 58 de notre ère, douze ans avant la ruine de Jérusalem; à cette époque, un grand nombre de Juifs se convertit en effet.

Vainement l'on veut adapter à une conversion générale des Juifs à la fin du monde, d'autres prophéties de Michée, d'Osée, de Malachie, qui disent la même chose que celle d'Isaïe; ces prédictions, qui regardent évidemment les Juifs revenus de Babylone, ne peuvent être appliquées à un événement plus reculé que dans un sens figuré et allégorique, qui n'est pas une forte preuve. Cette méthode même autorise l'entêtement des Juifs, et leur fait espérer, sous un Messie futur, un accomplissement plus parfait des promesses de Dieu, que celui qui eut lieu, pour lors. Quand on y ajoute les prédictions d'un second avènement du prophète Élie sur la terre. on oublie que J.-C. lui-même a prévenu cette objection. Lorsque ses disciples lui représentèrent qu'Élie devait venir sur la terre, il leur répondit que cette prédiction regardait Jean-Baptiste, Math. 11. v. 14. etc. Mais, dit-on, c'a été le sentiment des pères et des interprètes de l'Écriture Sainte... Malheureusement on n'a cité que trois pères de l'église, et trois ou quatre commentateurs modernes; cela suffit-il pour fonder une tradition? On ne sait que trop l'abus qui a été fait de cette prétendue tradition dans notre siècle.

Quand la prédiction de la conversion future des Juifs serait plus claire et plus formelle, les Rabbins ne pourraient encore en tirer aucun avantage. Les prophéties, qui promettaient aux Juifs leur retour de Babylone, étaient générales, absolues; et cependant un très grand nombre ne revinrent point, parcequ'ils ne voulurent pas revenir. Une promesse de la rédemption générale des Juifs, sous le Messie, prouverait-elle d'avantage que la promesse du retour général des Juifs après la captivité? toute promesse de Dieu suppose que l'homme ne mettra pas volontairement obstacle à son entier accomplissement: or, c'est ce qu'ont fait les Juifs au retour de Babylone et à l'avènement du Messie; il serait absurde de supposer que, sous leur prétendu Messie futur, aucun Juif ne sera libre de demeurer tel qu'il est; que ceux qui sont établis en Amérique abandonneront leurs possessions et leur état, pour aller se réunir au Messie dans la terre promise. . .

**ELIE.**

Plusieurs commentateurs ont soutenu qu'Élie devait revenir sur la terre à

la fin du monde: ils se fondent sur ces paroles du prophète Malachie, c. 4. v. 5. je vous enverrai le prophète Élie, avant que le jour du Seigneur vienne etc. etc. sur celles de J.-C., Math. 17. v. 11. "à la vérité, Élie viendra et rétablira toutes choses." Mais le Sauveur ajoute: "Élie est déjà venu, mais on ne l'a point connu etc.," il parlait de Jean-Baptiste. En effet, lorsque l'ange prédit à Zacharie qu'il aurait un fils, il dit de lui: "il précédera le Seigneur avec l'esprit et le pouvoir d'Élie, pour rendre aux enfans le cœur de leurs pères. etc." Luc 1. v. 17. il n'est donc pas absolument sûr que les paroles de Malachie doivent s'entendre d'un second avènement d'Élie sur la terre; en soutenant cette opinion, l'on s'expose à nourrir l'entêtement des Juifs. Si l'on veut se donner la peine de lire la préface sur Malachie, dans la bible d'Avignon, tome 11, etc. on verra que ceux qui soutiennent qu'Élie reviendra sur la terre avant la fin du monde, se fondent sur un sens très arbitraire qu'ils donnent à plusieurs prophéties, et sur le rapprochement de plusieurs prédictions qui n'ont évidemment entr'elles aucune liaison; c'est une opinion de figuriste, et rien de plus.

**MALACHIE.**

Les anciens docteurs juifs, et les plus habiles d'entre les modernes, comme Mémoride, Aben, Esra, etc., reconnaissent que l'ange de l'alliance, annoncé par Malachie, est le Messie, et les Juifs étaient persuadés qu'il devait venir pendant que le second temple subsisterait, c'est ce qu'avait prédit Aggée, c. 2. v. S. ainsi les évangélistes n'ont pas tort d'appliquer à J.-C., et aux circonstances dans lesquelles il est venu, la prophétie de Malachie. L'ange qui annonça au prêtre Zacharie la naissance de son fils Jean-Baptiste, lui dit: il précédera le Seigneur avec l'esprit et le pouvoir d'Élie, pour reconcilier les pères avec les enfans. . . Malachie, dit l'auteur de l'Hermeutique Sacrée, annonce le Messie, et dit qu'avant lui paraîtra son précurseur, qu'il appelle Élie, à cause de l'esprit dont il sera rempli, il termine en prophétisant l'anathème éternel dont la Judée doit être frappée. (Hermeutique Sacrée, tome 2. page 329.)

**ABOMINATION.**

L'Écriture, dit Bergier, donne ordinairement le nom d'abomination à l'idolâtrie et aux idoles, tant à cause que le culte des idoles est en lui-même une chose abominable, que parcequ'il est presque toujours accompagné de dissolutions.

L'abomination de la désolation; ou plutôt l'abomination désolante prédite par Daniel, c. 9., marque, selon plusieurs interprètes, l'idole de Jupiter Olympien qu'Antiochus Epiphane fit placer dans le temple de Jérusalem. La même abomination dont il est parlé dans les évangélistes, et que l'on vit à Jérusalem, pendant le dernier siège de cette ville par les Romains, sent les enseignes de l'armée romaine, chargées des figures de leurs Dieux et de leurs empereurs, qui furent placées dans la ville et dans le temple, lorsque Titus s'en fut rendu maître.

L'abomination de la désolation, prédite par Daniel, marque, disent les auteurs de la Bibliothèque Sacrée, l'idole de Jupiter Olympien, qu'Antiochus Epiphane fit placer dans le temple de Jérusalem, aussi bien que les enseignes de l'armée romaine, chargées des figures de leurs Dieux et de leurs empereurs, qui furent placées dans le temple après la prise de la ville et du temple. (Bib. Sac., tome 1.)

St.-Luc, dit St.-Augustin, nous explique ce qui sans lui serait douteux, et nous fait voir que ce qui est dit de cette abomination de la désolation, regarde la prise de Jérusalem, et non pas la fin du monde, aussi bien que ce qui est dit de l'abréviation de ces jours-là en faveur des élus; car quoiqu'il n'ait pas exprimé précisément ces deux choses-là, comme St.-Mathieu et St.-Marc, celles qu'il dit clairement sur la destruction de Jérusalem, font voir que celles-ci même s'y rapportent. Aussi ne saurions nous douter que quand Jérusalem fut détruite, Dieu n'eût des élus parmi le peuple juif, ou il y en avait qui avaient cru dès ce temps-là, ou qui devaient croire dans la suite, ayant été élus en J.-C. dès avant la création du monde. C'était donc en faveur de ceux-là que ces jours devaient être abrégés, c'est-à-dire que Dieu devait rendre supportables les maux qui devaient arriver dans ce temps-là... aussi voyons-nous, par l'histoire de Joseph, (Hib. 5 etc.) que les maux qui arrivèrent aux Juifs en ce temps-là furent si grands et si extraordinaires qu'à peine les peut-on croire. Ainsi c'est avec grande raison que J.-C. a dit qu'il n'y a jamais eu, ni n'y aura jamais de tribulation égale à celle-là; c'est-à-dire pour le peuple juif. . . (lettre de St.-Augustin à Ibesechius, Evêque de Salône.)—Article Communiqué. A CONTINUER.

## SAINT AUGUSTIN ET SAINT LOUIS EN AFRIQUE.

A deux mois de distance, la terre d'Afrique vient d'être le théâtre béni de deux imposantes solennités, bien consolantes pour l'Eglise, bien glorieuses pour la France.

Le 25 août de cette année, le consul de France à Tunis, accompagné de plusieurs de nos concitoyens, inaugurerait la chapelle élevée sur l'emplacement sanctifié par la mort de saint Louis.

Le 28 octobre, Mgr. l'évêque d'Alger, entouré de plusieurs des illustres prélats de l'épiscopat français, restituait saint Augustin à sa ville d'Hyppone, reconquise par les armes françaises pour la Croix et la civilisation.

Quel rapprochement ! Comment notre âme ne s'ouvrirait-elle pas aux plus vives émotions, aux plus splendides espérances !

Voici quatorze siècles, les Vandales avaient saccagé Hyppone, le corps du grand évêque, transporté en Sardaigne, avait échappé, par miracle, aux sacrilèges et aux désastres qui ravageaient cette province africaine..... Cette terre évangélisée, sanctifiée par tant de martyrs, était devenue la proie des infidèles et de la Barbarie.... Quatorze siècles ont passé, et cette terre est rendue à la Croix, et le grand évêque, qui ne put pas même conserver un tombeau dans sa patrie, rentre triomphant dans sa ville épiscopale et y reçoit les hommages de la piété des chrétiens fidèles.

Glorifiez-vous aussi dans le ciel où vous priez pour nous, saint roi, car vos fils ont vengé vos défaites, votre captivité et votre mort !

Un peu plus de cinq siècles et demi sont passés depuis le jour où saint Louis, martyr des croisades contre les infidèles, rendait le dernier soupir près de Tunis, et aujourd'hui la France est victorieuse sur cette même terre, elle est souveraine, et sa souveraineté est celle de la Croix. Dans cette Afrique où des saints, des évêques, des rois et des soldats ont été martyrs, s'élèvent des autels pour chanter leurs vertus ; le Christ était humilié, persécuté, vaincu, et aujourd'hui, par la grâce de cette même épée de Saint-Louis, LE CHRIST COMMANDE, IL RÈGNE, IL EST VAINQUEUR !

Les vaisseaux de toutes les nations étrangères qui traversent la Méditerranée contemplant, de Tunis à Tanger, une vaste étendue de côtes qui, en moins de douze années, ont été restituées à la domination de la civilisation chrétienne par le sang, les labeurs et les trésors inépuisables de la France. En passant devant la côte de Tunis, le marin peut découvrir à l'horizon, sur une colline au pied de laquelle fut Carthage, un monument au sommet duquel scintille une croix illuminée par les rayons du soleil d'Afrique.... Si tu es catholique et Français, salue et prie, ô mon frère, car cette croix est celle par laquelle ton ancêtre Saint-Louis a combattu, comme toi, et tu la vois briller, triomphante, sur la terre où il est mort vaincu et martyr ! Cette croix apprend à tous les peuples qui la contemplant que l'union du catholicisme et de la nationalité française est indissoluble, malgré tant de fautes, de folies et de crimes consommés pour les séparer.

Oui, la France a juré une sainte et glorieuse réconciliation avec la religion sur les nouveaux autels qui viennent d'être élevés en Afrique à saint Augustin et à saint Louis.

Les hommes politiques qui ne comprennent pas l'immense portée de ces solennités religieuses ne méritent certainement pas de diriger les destinées de leur patrie. Qui ne voit que la mission de la France dans ce siècle est de reprendre et d'achever l'œuvre des croisades ? En douze années, elle a déjà conquis à la civilisation chrétienne toutes les côtes de l'Afrique, de Tunis à Tanger. Cette même conquête est commencée en Orient par les missionnaires et les sœurs de charité. Le devoir des hommes d'Etat est de mettre partout au service de la même cause toutes les ressources de l'influence et de la puissance nationale.

## UN MEETING FÉMININ.

Il faut aller en Angleterre pour trouver des bizarreries de cette force. Car ce ne sont pas ici seulement les faits et gestes d'un original comme en produit cette terre plantureuse ; ce sont des milliers de personnes qui prennent cette comédie au sérieux, et se passionnent avec toute l'ardeur des convictions politiques pour des farces de tréteaux. On croirait assister à ces scènes grotesques inventées à plaisir, et où le risible et le ridicule est la perfection. Et cependant ces scènes extravagantes qui, en France, tomberaient en deux jours sous les coups du ridicule, l'arme qui, dans ce pays-là, tue le plus vite et le plus sûrement, elles prennent en Angleterre de la consistance et ne laissent pas que de donner de la besogne au gouvernement. Les journaux anglais rendent compte de ces séances comme de celles du parlement, les journaux français en ont fait de *petits drames en deux actes et en prose*. Cela peut donner, jusqu'à un certain point, la mesure de l'impression relative des deux pays.

Les chartistes ont gravé sur l'ancienne forme du *meeting anglais* leurs réunions qui, maintenant, deviennent presque quotidiennes, réunions d'hommes et de femmes. On se rassemble, et pour donner un point de départ au *meeting*, un des membres est chargé de faire une *lecture*, une conférence analogue aux opinions de l'assemblée, puis, sur quelques paroles de l'orateur, d'autres orateurs demandent à présenter des observations et quelquefois un débat s'engage.

Deux nouveaux meetings viennent d'avoir lieu. Dans l'un le personnage le plus important était M. Duncombe, *membre du parlement et chartiste* ; dans l'autre, Mlle. Marie-Anne Walker, qui est déjà célèbre dans les journaux de France et d'Angleterre.

Les chartistes avaient donné une fête (*festival*) en l'honneur de M. Duncombe, une sorte de soirée publique, dans la salle de l'association chartiste de Holborn. De tous les orateurs, M. Duncombe a été le plus véhément. Il a tracé un tableau effrayant de la misère des classes laborieuses, *qui aimeraient mieux périr par la baïonnette des soldats que de mourir de faim dans les fossés*. M. Duncombe a enveloppé dans la même réprobation whigs et Tories. Il lui faut une chambre des communes d'un nouveau modèle (*remodelled*). Alors il pourra accuser lord Abinger devant une telle chambre, et lui faire enlever sa charge de magistrat. Comme le juge le plus rigoureux des dernières assises, ce lord excite une vive agitation parmi les chartistes, qui ne le nomment plus que *Scarlett* (écarlate).

A l'autre meeting, qui a eu lieu dans la salle de Old-Balley, il y a eu d'abord un simple comité de chartistes du sexe masculin, qui s'est promptement effacé devant un nouveau meeting de chartistes femmes.

Mlle. Marie-Anne Walker a reparu sur ce qu'on appelle la plate-forme, l'estrade, toute vêtue de noir.

On a remarqué sa belle taille, sa figure expressive, la dignité de ses manières, enfin la jeune miss a eu la satisfaction de poser encore une fois devant une nombreuse assemblée de chartistes, hommes et femmes, dont les regards ne l'ont aucunement intimidée. On lui a prêté la plus profonde attention. Nous citerons quelques passages de son discours, qui est plutôt une conversation animée.

"Chaque jour a sa surprise !" a-t-elle dit. Qui aurait pensé qu'on parlerait d'elle dans les grands articles (*leading articles*) des journaux ? C'était la faute de M. Cohen.

Pourquoi avait-il supposé que s'il y avait des femmes dans la chambre des communes, et qu'un jeune séducteur de l'aristocratie tentât d'obtenir leurs votes en exerçant de l'influence sur les affections, les femmes ne pourraient résister ? (Rires parmi les hommes. Chuchotements parmi les femmes.) Cela était bien ridicule (*sic.*). Elle citerait à M. Cohen un article de la Chartre qui remédierait à tous les inconvénients : c'est que les membres de la nouvelle chambre, qui n'aurait pas fait leur devoir pendant les douze mois de la session, seraient congédiés *par leurs maîtres et maîtresses*, et rejetés par eux, resteraient sans place, *sans certificat*. (Rires et applaudissements.)

GRAND MEETING DES DAMES CHARTISTES. — Les chartistes du sexe féminin ont tenu un *meeting* à Londres pour former une *association de femmes chartistes* destinée à coopérer avec l'association des hommes. (*A female association to cooperate with the male association*.) Sur la motion de Mlle Suzanne Juge, appuyée par Mme Wyatt, M. Larcy a pris le fauteuil. Un M. Ridley a prononcé un discours sur la condition présente de la femme et sur les justes prétentions de la plus belle moitié du genre humain à l'exercice des droits politiques. Tout allait bien jusque-là ; mais voici qu'un M. Cohen, prenant tout à coup la parole, s'est avisé de faire observer très respectueusement que la place de la femme était au foyer domestique beaucoup plus que dans l'arène politique.

"Considérée physiquement, a dit le malencontreux orateur, la femme n'est pas destinée aux fonctions politiques. (Sensation sur les bancs des dames.) En appelle à toutes les mères ici présentes." (Murmures, interruption, cris : A l'ordre !)

Ici l'orateur peu galant est interrompu par un M. Saumon, qui lui reproche de vouloir "jeter de l'eau froide sur le *meeting*." Ces dames ont *bravo* ? pendant que ce pauvre M. Cohen se confond en dénégations. Mlle. Suzanne, la secrétaire de l'Association, se lève et s'écrie :

"Je voudrais bien savoir pourquoi M. Cohen consent à nous laisser voter, puisqu'il ne consent pas à nous laisser exercer les fonctions politiques. Il me semble qu'il ne faut pas beaucoup de *force physique* pour voter."

M. Cohen ne se tient pas pour battu, et il répond par un argument *ad feminam*.

"Je demanderai, dit-il, à la jeune dame, en toute humilité et tout respect, quelle sorte de fonction elle voudrait remplir ? (A l'ordre ! à l'ordre !) Je suppose qu'elle se trouve dans la chambre des communes comme représentante d'un bourg (rires), et qu'un gentleman, . . . également membre de la chambre, essaie d'influencer son vote à l'aide des sentiments . . . ; je demande ce qu'elle ferait alors ? Ne perdrait-elle pas un peu de vue les intérêts publics ? (A l'ordre !) J'y suis, à l'ordre, j'y suis pour les droits sociaux de la femme, mais non pour ses droits politiques."

Ce bon M. Cohen ne savait évidemment pas *furens quid femina possit*. Nous avons tremblé un moment de le voir, comme Panthée, poursuivi, lacéré, et mis en pièces par mesdames et mesdemoiselles les chartistes, épressées. Je lui prouver leur *force physique*. Heureusement pour lui une *oratrice* s'empara de la parole et fit diversion à l'agitation soulevée par ses hérésies. C'est Mlle. Marie-Anne Walker, jeune personne de la plus grande espérance, dit-on, et qui est venue faire son début, son *maiden speech*. Mlle. Walker ayant obtenu un succès énorme, et ayant été véritablement le *lion* de la séance, nous croyons devoir reproduire son discours.

"Je suis étonnée, dit Mlle. Marie-Anne, de la question de M. Cohen et des remarques de ce monsieur. (Bravo !) Je repousse avec indignation cette idée que si les femmes étaient dans le parlement, aucun homme, quel qu'il fût, mari ou amant, oserait être assez vil pour chercher à en détourner une

seule de son devoir. (Bravos redoublés du côté des hommes.) Je traiterais avec tout le mépris d'une femme, comme un misérable coquin (*a contemptible scoundrel*), l'homme qui chercherait à influencer le vote d'une femme. (Bravo ! bravo !) Les évènements qui se passent aujourd'hui dans le Nord, où nos frères et nos sœurs sont jetés dans des donjons infects, sont bien de nature à nous tirer de notre retraite. (Tonnerre d'applaudissemens. Bravo, miss Walker !) Quant à lord Abenger (le président de la cour spéciale), il est indigne du nom d'homme (sifflets), indigne de représenter ni les hommes ni les femmes. Sa Seigneurie a dit que les charistes voulaient le pouvoir pour faire les lois. Eh bien ! moi, je repousse cet audacieux mensonge avec tout le mépris qu'il mérite." (Applaudissement du côté des hommes ; les dames agitent leurs mouchoirs.)

La jeune miss, dit le compte-rendu, parlait avec beaucoup de feu, et accommodait ses gestes à ses paroles ; et elle a terminé en disant : " Voyez-vous ne serait-ce que par curiosité d'entendre une femme parler, les jeunes gens viendront nous entendre. " (Rires et applaudissemens au milieu desquels miss Walker, qui a répondu par un petit discours de circonstance, en engageant les dames présentes à se faire inscrire sur la liste de l'association.

### C O R R E S P O N D A N C E .

*A l'Auteur des extraits du dictionnaire Théologique de Bergier.*

MONSIEUR,

En publiant vos extraits, vous avez eu en vue, sans doute, l'instruction du public ; ainsi je crois rencontrer votre intention en vous demandant des notions pour éclaircir quelques difficultés qui me sont venues, à la lecture de vos extraits.

A l'article de *l'Antéchrist*, vous dites, " il n'est pas certain que J.-C. lui-même ait prédit la fin du monde ".... et dans l'article, *Fin du monde*, vous citez la réponse de J. C. aux disciples qui lui demandent..... quels seront les signes de son avènement et de la consommation du siècle ? " Il y aura pour lors, dit-il, des guerres, et des séditions, des tremblemens de terre,..... il y aura des signes dans le ciel,..... alors on verra venir le fils de l'homme sur les nuées du Ciel, &c." Il annonce tout cela, dites-vous, comme des évènements dont les Apôtres seront les témoins, &c. Voudriez-vous nous faire voir dans quel endroit de l'écriture il est dit que les Apôtres ont vu venir le fils de l'homme sur les nuées du Ciel, &c.?

Vous obligerez,

St. E. 12 Décembre.

UN AMI DES RECHERCHES.

### BULLETIN.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe : les dernières dates sont du 16 novembre. Nous ne pouvons en donner aujourd'hui que quelques extraits.

On verra par nos extraits que les naufrages dont nous avons parlé dans notre dernier numéro n'ont pas eu lieu tout-à-fait dans les circonstances qu'on nous avait dites. D'un autre côté, nous avons un plus grand nombre de sinistres à enregistrer. L'année 1842 aura été fatale en affreux accidens. Depuis longtems on n'avait eu à signaler un si grand nombre de désastreux évènements : inondations, tremblemens de terre, incendies, naufrages, explosions de machines à vapeur, ce furent là des malheurs de chaque jour. Il ne nous est arrivé aucun paquebot, dans le cours de l'année, qui ne nous apportât plusieurs de ces tristes nouvelles. Les rêveries des Milléaristes ont au moins le mérite de l'opportunité ; car ils ne pouvaient mieux choisir un tems favorable à leurs alarmantes prédictions, que celui de cette succession incessante de catastrophes de tout genre, dont la plupart doivent signaler l'approche du dernier des jours.

Les nouvelles politiques n'ont pas pour nous un bien grand intérêt. Des traités de commerce difficilement élaborés, plus difficilement échangés ; des populations sans travail et sans pain ; des guerres onéreuses et sans gloire, sans succès définitifs surtout ; un malaise général, comme à la veille d'une catastrophe ; puis de l'industrie toujours et partout. Voilà en trois mots le résumé des nouvelles que nous apporte le *Columbia*.

L'industrie semble être devenue la dominatrice universelle : à voir les préoccupations qu'elle donne à la politique, on dirait que c'est delà que dépend le sort et la vie des états. Aujourd'hui on n'agit pas de questions politiques, on ne fait pas de traités politiques, ce sont partout à leur place des questions industrielles et des traités de commerce. Mais à force de concentrer dans l'industrie les généreuses puissances d'une nation, on a tari, ce nous semble, plutôt qu'augmenté la source de la richesse et de la vie durables des gouvernemens. Car l'industrie n'étant exploitée qu'au profit de quelques hommes, qui ont en leurs mains le sort d'une multitude de prolétaires, elle amène nécessairement le luxe et l'égoïsme, et ne laisse dans les crises commerciales aujourd'hui si fréquentes, d'autre perspective pour les uns et les autres, que le désespoir et la misère. Et quand les gouvernemens eux-mêmes sont engagés

dans ces intérêts d'une industrie excessive, qui peut prévoir les conséquences funestes des révolutions commerciales ?

La reine d'Angleterre, par une décision prise le 2 novembre en son conseil, privé, à Windsor, a de nouveau prorogé au 13 décembre le parlement qui avait été prorogé au 10 de ce mois. Mais quelques journaux pensent que les chambres ne pourront se réunir pour Noël, quoiqu'on le désire vivement. Le même jour Sa Majesté a donné son assentiment au mariage de la princesse Augusta de Cambridge avec le grand duc héréditaire de Mecklembourg-Strélitz.

La crise commerciale de la métropole s'est étendue jusu'aux colonies, et surtout à la Jamaïque.

Une association puissante, sous le nom de Ligue, s'est formée en Angleterre contre la loi des céréales. Elle a déjà dépensé 100 mille louis, et demande un nouvel impôt de cinquante mille pour poursuivre son système d'opposition.

Le roi des Belges a ouvert le parlement le 8 Nov. : son discours ne fait qu'effleurer les questions relatives à la politique intérieure et extérieure de son gouvernement ; en revanche il parle longuement de *questions industrielles*. Le traité commercial de cette puissance avec la Hollande a été signé le 15 novembre.

L'empereur Nicolas continue le cours de ses persécutions ; et il force à présent les catholiques restés fidèles à vendre leurs biens, dans un tems donné, sous peine de confiscation. On parlait de nouvelles conspirations contre le gouvernement.

En Espagne, Espartero s'occupe vivement des projets de loi à présenter aux Cortès. Les vexations contre les couvens religieux ne font qu'augmenter ; et les exemples de fidélité et de dévouement augmentent en proportion.

Les Druses réunis aux chrétiens, ont battu les Turcs sur le territoire de Tripoli, en Syrie. Les Turcs ont eu 100 hommes tués et 400 blessés.

En France, le traité des douanes belges, des lignes de chemins de fer, et un procès compliqué de certains employés à la préfecture de la Seine, pour dilapidations, occupent presque entièrement les colonnes des journaux. On s'occupe du droit de visite que le ministère paraît disposé à refuser nettement.

Les nouvelles religieuses en Angleterre et dans tous les pays protestans sont de plus en plus favorables.

Les reliques de St.-Augustin sont heureusement arrivées à Bone. On n'a pas d'autres détails.

Les dernières nouvelles de Kingston sont désespérantes. La santé du gouverneur, loin de s'améliorer, ne fait que s'affaiblir, et ses médecins conçoivent de graves inquiétudes sur son rétablissement.

M. Masson, nommé maire de cette ville, a refusé cette dignité. C'est M. Bourret, Err., Avt., qui est élu maire de Montréal. Tout le monde applaudit à ce choix, et fait le plus sincère éloge de ce magistrat.

Plusieurs journaux anglais de la province, dit *l'Aurore*, semblent revenir à résipiscence, et se rangent parmi les défenseurs de l'administration de Sir Charles.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—M. Rosatini, avocat près la congrégation des Rits, à Rome, est en ce moment à Paris, d'où il se rendra à Reims, afin d'activer l'information qui se fait en ce moment, dans la cause de la béatification du vénérable de La Salle, fondateur de l'institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

—S. S. Grégoire XVI, sur la demande de M. Rosatini, avocat près la sacrée congrégation des rits, et par l'organe de Mgr. Joseph-Marie-Castellani, évêque de Porphyre, maître de la chapelle papale, vient d'accorder aux religieuses de l'ordre de Notre Dame, à Bordeaux, fondées par la vénérable Jeanne de Destonac, pour l'éducation chrétienne des jeunes filles, le corps de sainte Ursie, vierge et martyre, trouvé en 1826 dans les catacombes de saint Calixte, à Rome, avec son nom propre, écrit sur une pierre en marbre, et une fiole de son sang, signes certains du martyre.

Sa Sainteté a accordé une indulgence plénière à tous les fidèles, qui, s'étant confessés et ayant communie, le jour de la translation, ou les deux jours suivans, visiteront ce saint corps. Une indulgence de cinquante jours a été également accordée, pendant l'espace de sept ans, à toutes les personnes qui visiteront ces précieuses reliques : cette indulgence pourra être gagnée une fois chaque jour.

L'absence de M. l'archevêque de Bordeaux n'ayant pas permis de faire la cérémonie de la translation, les saintes reliques ont été exposées, avec l'autorisation de M. le vicaire-général, sans aucune pompe, le jour de la Toussaint, dans la chapelle de ces religieuses, et visitées, néanmoins, par un grand nombre de fidèles qui avaient eu connaissance de l'arrivée du saint corps.

—Le diocèse de Saint-Dié compte maintenant plusieurs athlètes dans les contrées lointaines où le flambeau de l'Évangile n'a pas encore projeté sa bienfaisante lumière. Voilà deux ans que MM. Miche et Grandjean ont quitté généreusement leur patrie et les postes honorables qu'ils devaient à la confiance de leur évêque, pour aller exposer leur vie sur les brûlants rivages de Bankock et du royaume de Siam. Cette année deux autres missionnaires viennent de partir, et ce dévouement, dont la récompense ne se trouve pas sur la terre, est une preuve sensible de l'esprit de foi qui règne dans les Vosges. Ces heureuses contrées peuvent se féliciter d'avoir envoyé aux extrémités du monde, pour éclairer les nations barbares, des prêtres qui, par leurs talents et leurs vertus, honoraient leur pays.

—Mgr. l'évêque de Dijon a fait don à l'église de Griselle d'un buste doré, renfermant le chef de saint Valentin, patron de cette paroisse, et il a chargé M. Faivre, curé de Laigues, d'en faire la translation. Cette cérémonie vient d'avoir lieu au milieu d'un grand concours de fidèles. Tous les prêtres du voisinage, répondant à l'invitation de leur digne curé de canton, s'y trouvaient également. Lorsque le pieux cortège est arrivé à Griselle, il a été reçu par tous les habitants, qui étaient allés à sa rencontre, ayant à leur tête les autorités civiles et la garde nationale. La remise de la précieuse relique se fit solennellement à l'église.

—Mercredi 9 Nov., à eu lieu, à Saint-Merry, la clôture de l'octave annuelle pour les morts. Chaque jour, l'assistance et les communions ont été fort nombreuses.

On sait qu'il y a, dans cette paroisse, une association de prières pour les morts, canoniquement établie, et qui compte beaucoup de membres, non-seulement à Paris, mais encore dans les provinces, et même dans les pays étrangers.

—La veille de la Toussaint l'Église catholique a reçu dans son sein deux nouveaux prosélytes. M. Marwell, élevé dans le protestantisme et Mlle. Cahn, dans le culte israélite, ont fait leur abjuration à l'église Saint-Méry; le baptême solennel leur a été conféré par M. le curé. Autour d'eux se pressaient un grand nombre de fidèles, vivement touchés de leur recueillement et de leur piété. Plusieurs fois, durant la cérémonie, les larmes du célébrant et des assistants se sont mêlées à celles des néophytes. Le jour de la Toussaint les deux nouveaux catholiques, au milieu d'une nombreuse communion générale, se sont assis, pour la première fois, à la table sainte. Sur leurs traits on lisait toute la joie de leur âme, et le bonheur qu'ils goûtaient au banquet sacré.

—L'après-midi de dimanche dernier, un prélat romain a officié dans l'église de Laon.

« Ce haut dignitaire ecclésiastique, dit le *Journal de l'Aisne*, est un de nos compatriotes que l'orage politique de 1830 a éloigné de la France. Le prélat, dont nous parlons, est M. Ruinat de Brimont, fils de l'ancien et honorable maire de Reims, que nous avons vu, en 1827, à la tête d'une députation envoyée par cette ville, lors du passage de Charles X à Laon, le 3 sept., pour rendre hommage à ce souverain. M. de Brimont fils a suivi dans l'exil M. l'archevêque de Latil. »

—La chapelle de Notre-Dame-des-Flammes, élevée à la mémoire des victimes de la terrible catastrophe du 5 mai, a été inaugurée le 11 nov., à 10 heures du matin. Mgr. l'évêque de Versailles la bénira, et y dira la messe.

## ALGERIE.

—Nous apprenons de Rome que le révérend Edouard Barron y a été consacré évêque de Constantine *in partibus infidelium* et vicaire apostolique de Libertia, en Afrique. Ce nouveau prélat est frère de sir H. W. Barron, représentant de Waterford à la chambre des communes d'Angleterre.

## IRLANDE.

—Le 8 novembre, Mgr. Crolly, primat catholique de l'Irlande, a ouvert, à Dublin, le synode semestriel des prélats de ce royaume. On y remarquait les archevêques de Dublin, d'Armagh, de Tuam et de Cashel, les évêques de Meath, de Ferns, de Waterford, d'Ossory, de Kerry, de Clonfort, de Kildare, de Derry, de Down, de Kilmore, de Galway et de Killala.

—Mgr. Foran, évêque de Waterford, a officié à Dublin le 15 novembre, à l'occasion de la dédicace de la nouvelle église de Saint-François d'Assises, dont la consécration a été faite par Mgr. l'archevêque de Dublin.

## ESPAGNE.

—Une lettre de Saragosse donne les plus tristes nouvelles sur la situation où se trouvent les religieuses de cette ville. Peut-être, au moment où nous écrivons, ont-elles été jetées hors de leurs pacifiques asiles; et tout cela pour conserver à la tête du diocèse un homme que ni son prélat, ni le chapitre, ni la plus grande partie du clergé ne reconnaissent comme gouverneur légitime!

La lettre de Saragosse annonce que M. La Rica a adressé à tous les couvents deux ordres, l'un du ministre Zumalacaregui, et l'autre émanant de lui-même, pour qu'ils eussent à reconnaître humblement et promptement son autorité ecclésiastique. Les religieuses étaient résolues à tout souffrir, et même à être expulsées de leurs cloîtres, plutôt que de se prêter à une semblable reconnaissance. On leur a accordé un délai de huit jours.

—Une scène tumultueuse vient d'avoir lieu dans la ville anglo-espagnole de Gibraltar. Un homme étant mort dans des circonstances où il n'était pas permis d'accorder à sa dépouille mortelle les honneurs de la sépulture ecclésiastique, une partie de la populace a porté le cadavre à l'église, a obligé par la violence un prêtre à réciter les prières funèbres et s'est livrée à d'autres

excès dans la maison du curé. L'autorité politique paraît disposée à instruire l'affaire. Heureusement on attend à Gibraltar le prochain retour de l'évêque, dont la présence est nécessaire dans un pays où tant de haines conspirent contre l'Église.

—Les officiers de la garnison de Valence ont donné une course de taureaux dont le produit est destiné à subvenir au dévouement des religieuses.

## BELGIQUE.

—Mgr. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, est arrivé en Belgique d'Angleterre, où il a rempli sa pieuse mission. Après avoir visité S. E. le cardinal archevêque de Malines, il s'est rendu au château de Florennes.

## AFRIQUE.

—On a reçu à Marseille des nouvelles de l'arrivée des évêques français à Bône, après une traversée assez pénible. Ils ont atteint les rivages d'Afrique, apportant avec eux le précieux trésor qu'ils étaient chargés de replacer à Hippone. On dit que le bâtiment qui les suivait s'est vu contraint de relâcher sur les côtes d'Espagne.

## INDES.

—Des lettres de Bombay mentionnent l'arrivée dans cette ville de deux Missionnaires jésuites français par la voie de Suez, les PP. Jean Combes et Victor Charignon. Après un court séjour de trois jours chez l'évêque de Bombay, ils continuèrent leur voyage pour Pondichéry, d'où ils devaient se rendre au Maduré, pour y rejoindre leurs confrères.

## ILES SANDWICH.

—Le papisme paraît agir avec grande vigueur dans sa fâcheuse position. Les prêtres, dans les Iles Sandwich, se groupent sur chacune des Iles, faisant tout ce qu'ils peuvent pour contrequer les travaux des missionnaires protestants qui, les premiers, y arborèrent l'étendard de la croix, environnés de livres et d'écoles. *Journal of Commerce.*

—Nous n'avons jamais entendu dire que les missionnaires protestants, surtout les presbytériens, aient, en aucun pays, élevé la croix, quoique nous sachions que là où elle avait été élevée par d'autres, ils l'ont abattue avec beaucoup de zèle, lorsqu'ils ont obtenu la prépondérance. Nous soupçonnons que c'est ce qu'ils ont fait aux Iles Sandwich; car lorsqu'ils bannirent les missionnaires catholiques de l'île, ils abattirent leur chapelle et firent condamner leurs néophytes aux travaux publics jusqu'à ce qu'ils consentissent à assister aux cérémonies du culte protestant. Des femmes même subirent cette persécution, à cause de leur religion, sous l'administration du révérend M. Bingham. Il est vrai que les missionnaires protestants ont été les premiers à prêcher l'Évangile *secundum Calvinum*, dans toutes ces Iles, mais ils prêchèrent sans mission divine, ils prêchèrent sans succès jusqu'à l'arrivée des prêtres catholiques. Ce ne fut qu'à la fin de sept longues années qu'ils purent faire un seul prosélyte et c'était un pauvre vieillard aveugle. Fut-il converti par la lecture de la Bible, ou par les autres livres, ou les écoles dont les missionnaires s'étaient entourés? *New-York Freeman's Journal.*

## AUSTRALIE.

L'ORDRE DE MALTE.—Cet ordre est maintenant reconnu dans l'Australie moderne et dans plusieurs autres États. Le pape lui a accordé une protection toute spéciale. Conséquemment, il serait très-facile aujourd'hui de rétablir cet ordre illustre avec sa splendeur primitive. En effet, la Turquie aurait aisément consenti à rendre à cet ordre la ville de Jérusalem et ses dépendances. L'ordre y serait un protecteur assuré des chrétiens de la Syrie, et Jérusalem pourrait recevoir avec sûreté dans ses murs ces nombreux pèlerins que l'Europe lui envoyait autrefois et dont l'exemple serait, de nos jours, suivi de beaucoup d'autres.

## AMÉRIQUE.

—M. McNeice, qui était dernièrement en Irlande, a été chargé de la mission de Montserrat, sous la juridiction du vicaire apostolique de la Trinité. Une grande partie de cette île appartenait autrefois aux catholiques, et ils possèdent encore une portion considérable de la propriété territoriale. Mais les protestants ont tellement empiété sur leurs droits, que, quoique le nombre des catholiques dans l'île seule soit d'environ six cents, ceux-ci sont réduits à célébrer l'office divin dans une petite salle au fond d'une arrière-cour. Un membre irlandais et influent du parlement, ayant eu récemment connaissance de cet acte d'iniquité, a été d'avis qu'une pétition fût présentée aux chambres britanniques pour obtenir justice.

—On lit dans le *Journal des Filles et des Campagnes*:

« On sait les efforts et les sacrifices que font les différentes sociétés bibliques pour répandre partout des versions plus ou moins infidèles des saintes Écritures. Aux États-Unis, les éditeurs de ces publications ne se bornent pas à jeter dans le public des textes incomplets ou tronqués. Ils ont jugé à propos d'y joindre des commentaires dans lesquels on ne respecte pas toujours les bases même du christianisme. Pour ne citer qu'un seul exemple de la témérité de ces prétendus docteurs en théologie, on lit, dans une dissertation qui précède le texte des Évangiles, que, dans presque tous les cas, il convient de n'attacher qu'un sens figuratif aux paroles de Notre-Seigneur; et ensuite la désignation des cas où il faut adopter le sens figuratif ou métaphorique, et ceux où il convient de se tenir à l'interprétation naturelle. Il est inutile de faire ressortir les graves abus et les étranges erreurs qui résultent de cette manière de procéder des docteurs américains.

« A la Nouvelle-Zélande, on a trouvé toute une peuplade protestante que des prédicants méthodistes avaient inondés de Bibles traduites par eux en idiôme *māhori*. Tous les jeunes gens de cette tribu se disputaient entre eux,

Et, fiers de leur prétendu savoir, citaient à tort et à travers des textes en faveur de leurs rêveries. Beaucoup d'entre eux croyaient trouver dans les saintes Écritures la preuve que *Jésus-Christ avait inventé les armes à feu!* En revanche, ces malheureux ignoraient qu'il est un seul Dieu en trois personnes, et cependant leurs soi-disant missionnaires vivent au milieu d'eux depuis plus de vingt ans!"

## NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE.

—La pose de la statue de Henri IV sur la Place-Royale, à Pau, a été terminée jeudi, 26 octobre; l'opération s'est effectuée sans accident.

Le piédestal est ornée de trois bas-reliefs; on y placera sur la face antérieure une inscription disposée de la manière suivante: *Lou nousle Henric!* au dessous: *Henrico nostro, piâ nepoliti augusti munificentia rediivo;* et, sur le socle, le millésime *MDCCLXXII.*

Voici les sujets que représentent les trois bas-reliefs, que M. Etex a traités avec son talent supérieur de statuaire; ils ont été pris dans les trois époques les plus caractéristiques de la vie du grand roi.

Sur la surface postérieure: "Henri IV jouant avec les petits montagnards de Corrèze." Sur l'une des faces latérales: "Henri IV sous les murs de Paris, laissant passer des vivres aux assiégés." Et sur la face opposée: "Henri de Bourbon à la bataille d'Ivry, au moment où il harangue ses soldats et leur indique son panache blanc comme signe de ralliement."

—La nommée Marie Marty est morte à Rispe, à l'âge de 107 ans, 4 mois et 7 jours.

"Cette villageoise, écrit-on à l'*Echo de Vésone*, aimée et respectée de de tous ses voisins, est descendue dans la tombe sans jamais avoir été atteinte d'aucune des infirmités qui sont trop souvent le partage de la vieillesse, et la maladie qui l'a enlevée n'a duré que dix heures.

"M. Lagnionie, curé de Siorac, à l'instant où cette femme est tombée malade, n'a pu remarquer chez elle aucune espèce d'altération des facultés intellectuelles. La malade a fixé elle-même à M. le curé l'heure à laquelle elle désirait être inhumée, et lui a demandé une messe pour lendemain. Puis, selon son habitude, elle a recommandé à sa famille, composée de trois générations, d'aller au travail, en lui exprimant la peine qu'elle éprouvait de ne pouvoir l'accompagner comme à l'ordinaire. "Ma dernière heure, ajouta-t-elle alors à ses enfants entourant son lit de mort, devant arriver la nuit prochaine, je vous donnerai après souper mes ordres pour demain."

"En effet, cette même nuit, la bonne vieille cessa de vivre emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connue, et particulièrement des habitants de son village, pour qui elle a été si longtemps le modèle de toutes les vertus."

—On lit dans l'*Observateur des Pyrénées*:

"A la dernière foire de Maubourguet, les curieux s'empressaient autour d'une ménagerie, et suivaient avec ravissement les divers ébats et mouvements de la gente carnassière enfermée derrière les grilles de fer. Ils admiraient surtout un jeune lion, garanti pur sang par le professeur, propriétaire de ces bêtes féroces, lorsque le dit lion s'échappa de sa cage et se mit en devoir d'aller inspecter le marché. Tout le monde recula bien vite devant ce roi des forêts; mais le propriétaire, qui ne lui avait pas donné congé, lui barra le chemin et la lutte s'engagea terrible entre l'homme et le lion. Ce dernier enleva d'un coup de griffe une partie de la mâchoire à son maître, et la soule épouvantée s'exclamait au loin, lorsque le vigoureux lutteur enfonce par un coup hardi sa main sanglante dans la gueule du lion et le terrassa presque. L'animal se releva pourtant, déchira profondément l'épaule du malheureux, qui aurait succombé, si l'on n'avait pas, au moyen d'un lacet, arrêté l'animal furieux qu'on put trainer ainsi jusque dans sa cage. A la profondeur des blessures, on n'a que trop bien vu que ce n'était pas cette fois un lion de prospectus, un de ces chiens de Terre-Neuve ou des Pyrénées que l'on pare magnifiquement de la royale crinière, achetée dans nos possessions d'Afrique ou tout simplement dans une boutique de friperie."

ALGÉRIE.

—Il y a eu douze ans au mois de juillet dernier que la France a conquis Alger. Durant les quatre premières années de l'occupation, il n'y eut que des commandans en chef, savoir: M. le maréchal Bourmont, M. le maréchal Clauzel, nommé le 1er septembre 1830, MM. de Rovigo, Berthezène en 1832, le général Voirol en mars 1833. C'est le 22 juillet 1834 qu'un gouvernement-général a été créé pour les possessions d'Afrique. Le 27 juillet 1837, le général Drouet d'Erlon a été nommé gouverneur. Il y est resté 1 an moins 19 mois jours. Le 5 juillet 1835, le maréchal Clauzel le remplaça et il y est resté 19 et 4 jours. Le 12 janvier 1837, M. le général Daurémont a été nommé, et il a été tué sous les murs de Constantine, après avoir gouverné 8 mois. Le 25 octobre 1837, le maréchal Valée lui succéda et il est resté 3 ans 2 mois et 4 jours à la tête de la colonie. Enfin, le général Bugeaud, qui a été nommé gouverneur le 20 décembre 1840, gouverne l'Algérie depuis 1 an et 9 mois. Ainsi l'Algérie a compté en douze ans, 5 commandans en chefs et 5 gouverneurs-généraux.

ANGLETERRE.

—Depuis quelque temps il circule sur le cabinet anglais des bruits qui ont acquis trop de persistance pour que nous puissions nous dispenser de les mentionner. On assure que le ministre de l'intérieur a appelé deux fois le conseil à se prononcer sur la question de savoir s'il ne conviendrait pas de convoquer le parlement avant Noël, et que c'est avec beaucoup de peine que

le sir Robert Peel a fait triompher l'opinion contraire à cette mesure. On ajoute que le premier ministre n'a réussi dans son opposition au désir d'une partie de ses collègues qu'au moyen d'une transaction. Le parlement serait convoqué dans la deuxième quinzaine de janvier, au lieu de l'être dans la deuxième de février; la session serait avancée d'un mois. D'autre part, on annonce que l'honorable baronnet, mécontent de son parti, songe à se rapprocher des whigs modérés, en substituant un droit fixe de six schellings sur le blé, à l'échelle mobile des droits qui a causé, cette année, de si graves dommages aux fermiers et aux négocians. Il est même à remarquer que le plan attribué à sir Robert est plus libéral que celui de lord Russel. Celui-ci fixait à huit schellings au lieu de six le droit par quartier de froment.

Nous ne savons au juste ce qu'il y a d'exact dans ces bruits; il est certain seulement que l'Angleterre est dans un moment dangereux de crise. Les travaux des fabriques sont languissans; les armateurs du commerce, qui ont construit un nombre énorme de navires, en ont vu baisser tout à coup la valeur de 40 à 50 pour 100; les faillites se succèdent; le revenu public est en déficit; le peuple, de plus en plus malheureux, devient de plus en plus menaçant. Dans ces conjonctures solennelles, whigs et Tories éprouvent le besoin de se rapprocher pour sauver leurs privilèges. Au banquet d'installation du nouveau lord-maire, qui appartient à l'opinion whig, sir Robert a fait appel à la concorde des opinions en face de la nécessité de maintenir la gloire des armes anglaises et s'est appliqué à faire comprendre qu'entre le ministère et l'opposition le débat ne portait que sur les moyens *la pensée et le but étant absolument les mêmes.* Lord Russel, dont le nom, dans un toast, a été uni à celui de lord Stanley, a saisi cette occasion de protester que les dissidences politiques ne nuisaient en rien dans son cœur aux amitiés personnelles.

—Une nouvelle assemblée de la *ligue* (l'association contre la loi des céréales) vient d'avoir lieu à Manchester. Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'assurance et le sang-froid avec lesquels procède cette association des moyennes classes commerçantes, à laquelle se mêlent quelques théoriciens enthousiastes ou habiles. La *ligue* avait annoncé, qu'après avoir recueilli déjà 100,000 liv. sterl. (2 millions 500 mille francs), qu'elle avait dépensés dans l'intérêt de la cause, elle demandait encore aux souscripteurs volontaires une somme de 50,000 liv. sterl. [1,200,000 fr.]

Il a été annoncé, dans le nouveau meeting de Manchester, que les mesures étaient prises, qu'un comité s'était formé à Manchester pour recueillir les souscriptions, depuis 6 pences [12 sols] jusqu'à 100 livres sterl. [2,500 fr.]; et qu'il y avait des comités de femmes aussi bien que des comités d'hommes, et qu'ils s'étendraient à tout le royaume.

Tous les meetings de la *ligue* sont comme une préface à la prochaine session. Et si l'on en juge d'après les discours que des membres du parlement, comme M. Cohen cette fois, adressent aux meetings, le ministère de sir Robert Peel aura de vives attaques à subir. On lui déclare que si on lui a laissé passer tranquillement la dernière session, c'est que l'on était mécontent des whigs, de lord Palmerston, et qu'en l'attaquant, lui, sir Robert Pell, on craignait de rendre service à ceux qu'il venait de remplacer.

Le parti des moyennes classes, qui remplit la nouvelle association de la *ligue*, n'est ni tory ni whig: il est commercial, et le commerce anglais est mécontent. Les débouchés lui manquent. Il en demande à tous les ministères et il s'attache à la loi des céréales comme à une question qui domine toutes les autres, parce que la prohibition sur les blés étrangers, une fois levée, les commerçants anglais pensent qu'on pourrait obtenir des traités de commerce avantageux avec les autres pays. Le commerce anglais dit à l'aristocratie anglaise: vous avez les terres, mais à une condition, c'est de donner le commerce du monde aux moyennes classes.

—Par ordre de la reine, le parlement prorogé au 10 novembre, sera prorogé de nouveau au treizième jour de décembre prochain.

—La reine, le prince Albert et leurs enfants sont actuellement à *Waller-Castle*, château du duc de Wellington. Cette habitation sur le bord de la mer, en vue des côtes de France, a été bâtie en 1539, par Henri VIII. C'est sur ce point du littoral que s'est arrêtée l'aigle romaine et que César a fait faire halte à ses soldats lors de leur débarquement sur la terre de Bretagne.

—Un violent incendie a éclaté à Manchester, dans une fabrique de cotonnade. On a dit d'abord que 25 personnes avaient péri; ce chiffre était exagéré: mais on a retiré des décombres 8 corps mutilés. Les pertes dépasseront 100,000 livres sterling. On est parvenu à se rendre maître du feu, mais déjà il avait dévoré presque tout l'établissement de MM. Pooley dans Mitt Street.

STEAMERS TRANSLANTIQUES.—Dans une assemblée des actionnaires du *Great Western* et du *Great Britain*, steamers monstrueux dont nous avons donné dernièrement la description, il a été décidé que le *Great Western* continuerait ses voyages transatlantiques, et que le *Great Britain* serait achevé. A cet effet, un emprunt de 20,000 liv. st. a été consenti sur les propriétés des actionnaires. On annonce, d'autre part, qu'il n'est pas vrai que les steamers de la ligne Cunard doivent quitter Boston pour New-York.

Courrier des Etats-Unis.

SYRIE.

—On lit dans la *Gazette d'Augsbourg*: Des lettres de Beyrouth nous apprennent que le séraskier de la Syrie, Mustapha-Pacha, a annoncé à tous les consuls européens qu'à l'avenir aucun européen ne pourrait pénétrer dans la Montagne sans un passeport [*teskere*] des autorités turques. Ioussouff, pacha de Tripoli, a été destitué pour avoir

excité les Albanais à insulter des officiers français et anglais. L'évêque anglican de Jérusalem continue la construction de son église, mais les Syriens ne peuvent lui pardonner d'être à la fois évêque et marié. Tous les projets de l'Angleterre pourraient bien échouer contre cette antipathie que les Syriens ont, pour cette raison, conçue contre lui.

« Suivant les nouvelles que le brick français la Surprise a apportées de la Syrie, les Maronites, les Druses et les Mutualis auraient attaqué les Albanais dans la province du Desherra. Ces derniers auraient eu 100 hommes tués et 400 blessés. Toutefois on prétend que les Maronites ne sont point d'accord entre eux. En attendant, tout le pays est en révolte, et l'on voit chaque jour plus clairement que les Turcs se trouveront dans l'impossibilité de maintenir la tranquillité dans ce pays. »

—Le bateau à vapeur le Caméléon, qui avait transporté à Alexandrie les Musulmans que le gouvernement français avait fait prendre en Algérie pour le pèlerinage de la Mecque, est arrivé le 9 novembre à Toulon. Il a rapporté des lettres d'Alexandrie du 24 octobre, et de Beyrouth du 19. Ces lettres confirment la nouvelle de l'insurrection de la montagne, en Syrie, de la réunion des Druses aux Maronites, et de la défaite des Turcs. Le Sud de Marseille contient les nouvelles suivantes de Beyrouth :

« Nous voici de nouveau en révolution, les montagnes de Bechari et Ascar, territoire de Tripoli, sont en soulèvement contre le gouvernement turc. Les Druses se sont réunis sous la conduite d'Abdel-Melek, seul scheik druse que le gouvernement n'était pas parvenu à surprendre et arrêter ; ce peuple est fatigué de la domination turque.

« Les Druses, réunis aux chrétiens, ont attaqué les troupes turques, le combat a duré plusieurs heures ; les Turcs ont été obligés de se retirer après avoir eu cent hommes tués et quatre cents blessés ; toutes les routes sont interceptées par les troupes turques.

« Une caravane, venant de Damas, a été dépourvue par les Druses ; les Albanais qui l'accompagnaient ont été massacrés. Tous les chefs druses ont déposé chez M. Portalis les objets provenant de cette caravane ; ils ont été par lui envoyés à leur propriétaire à Beyrouth. Deux scheiks chrétiens se sont réfugiés à bord du brick français la Surprise, qui part pour Alexandrie.

« Ces nouveaux désordres de la Montagne, qui est en pleine insurrection, peuvent avoir des conséquences funestes pour le commerce qui est très-souffrant. »

—On lit dans une autre lettre :

« Les Syriens se sont soulevés et ont battu les Turcs ; ils se préparaient, disait-on, à attaquer même Beteddin, habitation du gouverneur ottoman, Omer pacha.

« Les ordres qui ont été donnés pour poursuivre l'émir Abellalla, le même qui s'était réfugié à bord d'un vaisseau anglais, il y a quelque temps, et les vexations des troupes albanaises sont les causes de ce soulèvement. Cet émir était accompagné de plusieurs scheiks. »

#### PORT-NATAL.

—D'après les journaux arrivés du cap de Bonne Espérance, l'insurrection du Port Natal était terminée ; le lieutenant colonel Cloote a accordé une amnistie générale et un entier pardon à ceux qui avaient résisté à l'autorité et aux troupes de la reine. Quatre des principaux chefs cependant sont exceptés de cette amnistie.

NAUFRAGES—Les journaux apportés par le *Columbia* sont riches de désastres maritimes. Sur deux navires anglais seulement, près de 400 personnes ont péri. Ce sont le *Waterloo* et le *Reliance*. Le premier de ces bâtiments se rendait d'Angleterre à Pile Sydney, lorsque, le 22 août, en arrivant dans les parages de Cape Town, il fut surpris par un violent ouragan qui le jeta sur des écueils. C'était la nuit. Il y avait à bord, en outre d'un équipage considérable, 240 condamnés à la déportation, cinq femmes, 43 enfants et 30 soldats ; en tout 230 individus, à-peu-près. Dix minutes après que le *Waterloo* eut touché, les vagues étaient si violentes que le navire craqua de toutes parts, et les mâts tombèrent. Ce qui se passa alors est impossible à décrire, horrible à imaginer. Les malheureux condamnés étaient aux fers, et durent subir la mort sans essayer de lutter contre elle. Le naufrage ayant eu lieu à une portée de fusil du rivage, la foule qui était accourue au bruit du canon d'alarme, entendait les cris du désespoir se mêler au mugissement de la tempête. Mais nul n'osait se hasarder à porter des secours ; on n'eut pas le temps d'ailleurs, car, en moins d'une demi-heure, vers onze heures du soir, le *Waterloo* se fendit en deux, et, quelques minutes après, on n'entendit plus sur la mer aucune voix humaine. On parvint cependant à recueillir et à rappeler à la vie 60 ou 80 des naufragés. Le nombre des morts a été d'environ 250.

A trois cents pas de là, un grand bâtiment de transport anglais, l'*Abercrombie Robinson*, ayant à bord 500 hommes du 91<sup>e</sup> régiment, faisait aussi naufrage dans la même nuit. Mais celui-ci fut assez heureux pour pouvoir résister jusqu'au lendemain à la violence des vagues ; et lorsque vint le jour, on organisa des moyens de sauvetage, grâce auxquels on n'eut à déplorer la perte de personne.

Le second navire anglais dont on annonce le désastreux naufrage, le *Reliance*, s'est perdu sur les côtes de France. Voici ce qu'on écrit du Boulogne sur mer, le 13 novembre :

« Un malheur affreux vient d'arriver sur les côtes du Cucq, entre Etaples et Berck. Dans la nuit du 11 au 12 de ce mois, le trois mâts anglais *Reli-*

*ance*, capitaine Thomas Grenn, de 1,500 tonneaux environ, venant de Canton (Chine), en destination de Londres, avec une forte cargaison de thé et 116 hommes d'équipage ou passagers, a fait côte vis-à-vis Cucq. Le navire, qui était vieux, s'est brisé, et tout a été englouti en peu de temps, sans qu'il fût possible de porter aucun secours aux malheureux qui se trouvaient à bord. Sept hommes seulement de l'équipage ont pu se sauver.

« On ramasse les caisses de thé que la mer jette sur la place. »

Des détails plus récents portent le nombre des noyés de 109 à 122, dont 75 Anglais, 22 Chinois et 20 Hollandais.

La cargaison, composé en partie de 1,833,748 livres de thé, était assurée pour 295 mille sterling. Il n'y avait que 40 mille livres, environ assurées à Londres ; le reste de la perte retombe sur les compagnies de Bombay et de Calcutta.

#### Extraits de la Correspondance scientifique du Courrier des Etats-Unis. Paris, 19 octobre 1842.

—Le percement du puits de Grenelle a été commencé le 24 décembre 1833 ; l'eau a jailli le 26 février 1841, à deux heures un quart de l'après midi. Le travail a duré sept ans, un mois et vingt-six jours. Le volume de l'eau jaillissante est de plus de 3,400,000 litres par vingt-quatre heures, ce qui donne environ 6 litres par chaque habitant de Paris. La température de cette eau souterraine est de 27 degrés 7/10<sup>e</sup>s centigrades. L'analyse chimique a démontré qu'elle est plus pure que l'eau de la Seine. Tels sont les renseignements joints à la gravure.

Mais comment s'y prendre pour faire apprécier, par un point de comparaison, la grandeur du travail de M. Mulot ? A la base de la colonne verticale au niveau de la nappe d'eau artésienne, on a placé les monuments les plus élevés de l'Europe et de Paris : Notre-Dame, les Invalides, la cathédrale de Strasbourg et Saint-Pierre de Rome.

Le génie de l'homme n'a pu dresser ce monument sur la terre qu'à la hauteur de quelques 120 ou 130 mètres, mais il est descendu dans ses entrailles jusqu'à la profondeur de 547 mètres, pour en faire jaillir un fleuve. L'œil suit, sur la représentation fidèle, les couches géologiques, les bancs de sable vert et blanc, d'argile, de débris fossiles, de craie verte, blanche, bleue, grise, de sable et de gravier, que l'eau traverse pour arriver au niveau du sol. Là se trouvent naturellement placés l'abattoir de Grenelle et le tube extérieur, qui s'élève à 28 mètres. Cette image exacte d'une des plus laborieuses entreprises de notre époque est bien conçue et bien exécutée.

M. Lemberger, habile mécanicien, se propose de construire un aérostat en métal, et auquel on pourra imprimer quelque direction que ce soit. On a ouvert à cet effet une souscription dont le montant est déjà suffisant pour couvrir tous les frais. Cet aérostat à vapeur, qui est déjà en construction, pourra contenir de trente à cinquante personnes, avec un approvisionnement pour quinze jours, et au moyen de quelques changements, un nombre triple et quadruple de passagers. Il ne peut arriver aucun accident provenant du feu, d'une explosion ou du manque de gaz, et quand même le ballon tomberait dans la mer, sa construction est telle qu'il peut continuer sa marche sur l'eau avec la rapidité d'un bateau à vapeur. Comme un ballon ordinaire parcourt, en vingt quatre heures, cent milles d'Allemagne, la rapidité d'un aérostat à vapeur, dont la roue, semblable à une vis d'Archimède qui fend les airs, décrit à chaque rotation une étendue de sept mètres, sera considérablement plus grande. Les experts ne mettent nullement en doute la possibilité de ce nouveau mode de transport qui, désormais, rendra inutiles les chaudières et les chemins de fer ; la seule difficulté est de savoir où il faudra placer les lignes de douanes. DR A. D.

#### BIBLIOGRAPHIE.

—Nous empruntons au *Canadien* la traduction suivante du *Quebec Gazette* : « Nous apprenons que la Société littéraire et historique de notre cité est sur le point de réimprimer et publier les anciennes relations des trois voyages de Jacques Cartier au Canada en 1534, 1535, et 1540.

Il est bien connu que Jacques Cartier, si toutefois on ne peut absolument l'appeler le premier découvreur du Canada, est néanmoins le premier qui a exploré le fleuve St.-Laurent. Cependant, les relations imprimées de ses découvertes sont depuis longtemps épuisées, au moins dans la langue dans laquelle elles furent originairement écrites. Le récit de son dernier voyage fut publié à Paris en 1545, et à Rouen en 1595, mais l'on pense qu'il n'existe maintenant que peu ou même point d'exemplaires soit de l'une ou de l'autre de ces éditions. La Bibliothèque royale de Paris même n'en possède pas un seul exemplaire. Ramusio, néanmoins, le célèbre compilateur italien de voyages, donne une traduction en italien du deuxième voyage de Cartier, dans le 3<sup>e</sup> vol. de sa collection (Venise, 1605), et l'imprimeur de l'édition de Rouen dit qu'il avait traduit ce récit de Cartier d'après une relation en langue étrangère, probablement la version italienne publiée ensuite par Ramusio dans sa collection, ce qui est une preuve de l'extrême rareté de l'ouvrage original, même en France, en 1595.

Lescarbot, dans son Histoire de la Nouvelle-France, donne bien un récit des parties essentielles des relations des deux premiers voyages de Cartier, mais seulement par portions détachées dans différents endroits de son histoire ; et l'ouvrage de Lescarbot même devient d'une grande rareté.

Il existe trois copies manuscrites du deuxième voyage de Cartier à la Bi-

bibliothèque du Roi à Paris : elles ont été soigneusement collationnées, et elles s'accordent sur tous les faits principaux : il y a tout lieu de croire que l'une d'elles serait le manuscrit original de Jacques Cartier ; c'est d'après l'une de ces manuscrits, qui paraîtrait avoir été écrit vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et dont la Société littéraire et historique s'est procuré une copie, collationnée et comparée avec Lescarbot et Ramusio, qu'elle se trouve maintenant en état de donner la présente réimpression, contenant la célèbre dédicace de Cartier, adressée à François 1<sup>er</sup>...

Le troisième voyage de Cartier, dont on donne aussi une réimpression, (traduite en français par un des membres de la société,) est pris de la collection en anglais de Hakluyt, l'unique ouvrage où on puisse le trouver, et là seulement comme un fragment de ce voyage. Il n'en est fait aucune mention soit par Ramusio, Champlain, ou Lescarbot.

A ces documents intéressants et précieux pour l'histoire des premiers temps du Canada, la société a ajouté la réimpression (traduite par la même personne en français) du "Routier de Jean Alphonse," premier pilote de Roberval (en 1542), qui montre le cours du fleuve St. Laurent depuis le détroit de Belle-Isle jusque au "Fort de France-Roi" (vers le Cap-Rouge,) et le voyage que fit Roberval lui-même au Canada en 1542, en sa qualité de lieutenant royal du Canada Saguenay et Hochelaga ; avec deux anciens documents copiés et traduits de Hakluyt, qui ont rapport à la découverte et à l'ancienne topographie du Canada.

Ces réimpressions seront accompagnées de gravures (*fac simile*) prises d'une rare et ancienne édition de Champlain (1613) et représentant la première "Habitation de Québec," érigée par ce célèbre voyageur, et aussi d'une carte représentant les localités, tracée par le même.

### M. DUBIUS.

Est-il beau ? est-il laid ? est-il jeune ? est-il vieux ? a-t-il de l'esprit ? n'en a-t-il pas ? est-il gai ou triste ? est-il blond ou brun ? est-il charitable ou philanthrope ? est-il Allemand ? est-il Français ? enfin, est-il gras ou est-il maigre ?... Je vous le demande, Messieurs. Tout ce que je crois savoir, moi qui le vois tous les jours, c'est qu'on l'appelle *Monsieur Dubius*.

Il serait né sur les bords du Rhin, dans une auberge sans enseigne du bourg de... (c'est un nom aussi terrible à écrire qu'à prononcer), qui faisait partie d'une des principautés de l'Allemagne réunie et enlevée trois ou quatre fois à la France. Son père était un émigré français, qui épousa, dans les dernières années de la république, une très-grande, très-volumineuse et très-riche Allemande.

Le jour même de la venue au monde du petit Dubius, le pays fut conquis par nos armées, de sorte qu'il y a du messidor et du juillet sur son acte de naissance, et cet heureux mélange de noms, Brutus, Eustache, Rosenkrantz, Daniel, Phocion, Borromée, Fraternité, Christoph. M. Dubius en a profité pour se faire nommer Jean-Baptiste, ce qui a exigé, dans les différens événements de sa vie, une foule d'actes, de démarches et de jugemens, pour faire reconnaître que c'est bien lui qui est lui ; et encore, cela n'est-il pas très-clair.

Il aurait eu trois nourrices : une bonne paysanne, un hiberon et une chèvre, sans vouloir mordre à la même chose pendant quinze jours de suite ; de là les incertitudes de sa nature. Né d'un père catholique, et d'une mère luthérienne, il a commencé par ne pas savoir où il en était en religion et en politique ; et il a persisté dans cette opinion.

De sa naissance mixte, de sa patrie vague et flottante, il est résulté qu'à l'époque de sa vingtième année, il fut appelé en Allemagne pour tirer à la milice, puis en France pour tirer à la conscription... ; je veux dire au recrutement, ce qui est une chose bien différente, et qu'il lui a fallu acheter deux remplaçans. Si donc la guerre éclate, il est tout prêt à se faire casser la tête, par procuration, pour le roi des Français et pour le roi de Prusse : c'est une double chance. Le jeune Dubius médita longtems sur la carrière qu'il prendrait : après quoi il n'en prit aucune ; mais, comme il avait horreur de l'oisiveté presque autant que du travail, il se dit : voyageons. Les voyages sont une occupation et une instruction à l'usage des désœuvrés. Ayant perdu ses parens de bonne heure (hélas ! on les perd toujours trop tôt), maître d'une assez belle fortune, Dubius se fit *touriste*. Pendant dix ans, il monta dans toutes les diligences et sur tous les bateaux ou navires qu'il rencontrait sans s'informer où ils allaient, et de cette façon il est allé partout, et il est arrivé à Paris, qui est le but fatal, et où tous les chemins mènent bien plus qu'à Rome. Qu'a-t-il recueilli de ses voyages ? je vais vous le dire : il ne sait presque plus l'allemand, sa langue natale ; il ne sait pas encore le français, et il baragouine quelques mots d'italien avec l'accent anglais.

Voilà, sans qu'il y paraisse, près de quinze ans que M. Dubius est dans notre bonne ville de Paris. Où croyez-vous qu'il demeure ? Il avait pris pour une nuit deux chambres dans l'hôtel même des Messageries, en débarquant ; il y est encore. Il a beaucoup cherché, dans tous les quartiers, des appartemens à sa convenance ; il a toujours trouvé à redire *ceci* ou *cela*. Enfin, il ne cherche même plus. C'est un nouvel exemple de la solidité du *provisoire* en France.

M. Dubius sort tous les matins avec une redingote olivâtre à brandebourgs noirâtres, une culotte courte jaunâtre, et des bas bleuâtres ; il se rend dans un cabinet littéraire quelconque, et, après avoir rejeté presque tous les journaux comme étant de couleurs trop prononcées, il se décide pour l'alma-

nach des 25,000 adresses. Quand il s'agit de payer, il met sur le comptoir une ancienne pièce de 24 sous, à peine marquée, et on est un quart-d'heure à examiner, à retourner, à faire sonner avant de lui rendre la monnaie de sa pièce. Il s'en va ; il se dirige vers les Tuileries, en s'arrêtant indécis à tous les coins de rue, de manière qu'au bout d'une heure et demie il arrive au Luxembourg.

On l'attend tous les soirs chez quelques amis pour faire une partie de cartes. Il n'y a pas d'exemples qu'il ait jamais gagné ; il n'a jamais perdu non plus. Par une conséquence de son caractère indéterminé, il hésite presque toujours à frapper à la porte des maisons où il est invité. Quand un domestique lui demande son nom, il hésite encore ; on le prendrait pour un intriguant, ce pauvre M. Dubius. Une fois dans le salon, si on lui dit : Fait-il froid dehors ? il ne l'affirmera pas, et il vous gèle les mains en vous les touchant. Du reste, il est fort instruit.

Comment voulez-vous, Messieurs, qu'un homme ainsi fait se soit jamais marié ? Ce ne sont pas pourtant les occasions qui lui ont manqué : il est riche, M. Dubius, voilà ce qui n'est pas douteux ; mais c'est lui qui a manqué aux occasions. Pour se marier, il faut dire une bonne fois : Oui ; — c'est trop difficile ; lorsqu'une dame le prie d'aller lui cueillir une fleur, il revient du jardin une demi-heure après, les mains vides, parce qu'il n'a pas su choisir.

La première fois que je le vis, j'étais auprès de lui à un grand dîner ; il me parut avoir une assez belle figure. Je le revis quelques jours plus tard, à un autre dîner, où j'étais encore près de lui, et je le trouvai presque laid. Il est vrai que je le voyais de l'autre côté : ses deux profils ne se ressemblent pas, ni ses deux yeux, ni ses deux joues.

On porte de même les jugemens les plus divers et les plus équitables cependant sur ses facultés intellectuelles. Il est resté une heure avec vous à ne dire que des lieux communs ; vous vous dites : C'est un imbécile. La semaine suivante, vous le rencontrez encore ; il parle fort sensément, et il a même quelques reparties assez fines... Je me suis trompé, pensez-vous ; c'est un homme d'esprit. Le lendemain, vous allez lui rendre visite avec cette bonne idée sur son compte, et vous revenez en disant : Définitivement, il est très-bête. Peut-être que si vous insistiez, vous changeriez encore d'avis ; mais on ne peut pas exiger que vous viviez dans de pareilles alternatives : on a bien assez d'autres inquiétudes dans ce monde. Pour moi j'ai entendu M. Dubius dire, dans la même conversation et presque dans la même phrase, des sottises et des bons mots ; c'est à croire qu'il se trompe la moitié du tems. Mais quand ? et en quoi ?

L'anecdote qui suit est assez amusante, quoique extrêmement vraie :

Une dame [il n'y a que les dames pour oser nous parler de nos ridicules et savoir donner des conseils ; le miel de la voix corrige à mesure l'âcreté des paroles], une dame qui s'intéresse quasi à M. Dubius, lui dit, un jour, qu'on remarquait en souriant l'incertitude de ses manières et de sa démarche dans les visites qu'il faisait, l'incertitude qui le prenait à la loge du portier, entrant avec lui dans l'antichambre et l'accompagnant jusque dans le salon où il se présentait en reculant trois pas, où il entraînait... comme on sort. La dame l'engageait enfin à se montrer plus homme dans ces grandes circonstances, et elle se montrait bien femme en prêtant à tout cela un bon passeport de sourires et de gentillesces. M. Dubius s'est piqué d'honneur. Il n'est bruit que de la visite qu'il a faite à cette dame pour le commencement de l'année.

Il arrive devant la maison vers sept heures du soir ; la porte cochère était ouverte. Il la force bravement comme un poltron révolté, sans parler au concierge ; il monte l'escalier ; la porte de l'appartement se trouvait entrebâillée, il la pousse du pied sans hésiter ; personne dans l'antichambre ni dans la salle à manger : les domestiques dinaient apparemment. Il va, il va toujours, traverse en vainqueur le grand salon, et parvient enfin au cabinet du fond où se tenait la famille. Il ouvre sans frapper : c'était un héros de détermination. Obscurité presque complète ; un immense paravent, très-motivé par la saison, cachait les lumières à toute la société groupée autour de la cheminée. M. Dubius était lancé ; il ne voit rien, ne prévoit rien, et s'en va donner de la tête contre le paravent avec une force de quatre chevaux.

Le paravent s'abat comme un toit qui croule sur ses tristes propriétaires, renversant les lampes, brisant les porcelaines (on prenait le café), jetant par terre les pendules, les candélabres, que sais-je ? et tout un petit Dunkerque d'étrennes, et en outre deux petits enfants et une grand'maman. C'était un vacarme... et des cris de terreur, d'horreur et de fureur, redoublant à chaque ravage du paravent qui n'était pas tombé tout d'une pièce, et poursuivait de seconde en seconde le cours de ses dévastations. Le cher Dubius, qui n'était pas heureux pour la première épreuve de cranerie, ne perd pas la tête (le danger est inspirateur) ; il juge tout d'un coup la fausseté de sa position, et se sauve sans crier gare, et dix fois plus vite qu'il n'était venu. On pensera ce qu'on pourra. Il traverse de nouveau, et comme une flèche, les appartemens déserts, non sans entendre derrière lui tomber et se briser encore un tas de choses ; c'était le paravent qu'on tâchait de remettre sur ses pieds, et qui faisait des siennes jusqu'à la fin.

Notre fuyard gagne l'escalier qu'il franchit en quatre bonds ; il est déjà sous le portail. La grande porte est fermée, comment évitera-t-il le concierge ? Il se couvre le visage de mouchoirs, comme s'il se fût fait arracher toutes les dents, et crie d'une voix de masque : "Le cordon, s'il vous plaît."

Le voilà dans la rue, et en dix minutes au chemin de fer de Versailles, comme un criminel qu'ise ménage le moyen de *Palibi*.

Le lendemain matin, à son retour, la première personne qu'il rencontre sur les boulevards... c'est le mari de la dame, le maître du paravent, qui s'avance vers lui d'un air de reproche!... Le malheureux Dubius frissonne.

—Saurait-il?... M'aurait-on reconnu?  
—Parbleu! dit le monsieur, vous êtes un joli garçon! (Dubius devient bleu.) Ah! vous nous le paierez! (Dubius va s'écrouler, en songeant au paiement des pots cassés.) Comment! rester quinze jours sans nous venir voir... (Dubius renait.) A l'époque de la nouvelle année, encore!... Ma femme est courroucée. (Dubius est beau d'espoir et de joie.)

—Mon Dieu, répondit-il gaillardement, je voulais aller vous rendre visite hier soir... une affaire imprévue...

—Ah! que n'êtes-vous venu, mon cher ami, reprend le monsieur, que n'êtes-vous venu à la place de ce démon?—Quel démon?

—Eh! le sais-je!  
Et Dubius est obligé d'entendre le récit de ses propres méfaits et de leurs suites.

—Qui croyez-vous que ce soit, mon ami? reprenait l'autre avec anxiété.  
—Mais... c'est peut-être le vent... ou un gros oiseau...

—Allons donc, avec votre oiseau: je vous dis que c'est un furieux, d'une force prodigieuse.

—Et l'on n'a vu personne?—Personne.  
—Et le portier?—Le portier a bien tiré le cordon à un homme; mais si empaqueté qu'il serait impossible de le reconnaître.—Ah! quel bonheur!—Comment! quel bonheur!—Quel malheur! je veux dire.

—Enfin, mon cher Dubius, venez nous consoler un peu en dinant aujourd'hui avec nous, et avec ce qui nous reste de porcelaine du Japon; car le maudit, je ne sais qui, en a brisé les trois quarts.

—Ah! le monstre!... A six heures, donc.

Depuis ce jour, M. Dubius, comme vous pensez bien, est devenu plus Dubius que jamais; il n'avait eu aucun agrément à sortir de son caractère. Vous le rencontrez faisant quatre pas sur un pavé, traversant et retraversant la rue, on ne sait pourquoi, ni lui non plus; et il en est de ses goûts, de sa volonté, de sa vie entière comme de ses jambes: c'est un zigzag général.

Vous savez tous qu'il est très-facile à certaines personnes de reconnaître le caractère des gens à leur écriture. Eh bien! il me serait impossible à moi-même, si expert dans cette science cabalistique, de rien deviner de lui, d'après son écriture. Figurez-vous des lignes qui s'envolent au ciel, et d'autres qui tombent sur le nez, et toutes remplies de mots moitié en *ronde*, moitié en *coulée*; c'est à dérouter les plus sûrs et les plus hardis systèmes.

Aussi, M. Dubius fait-il le bien et le mal alternativement, sans qu'on puisse le bénir ni lui en vouloir; c'est un homme qui ne paie pas ses dettes et qui donne aux pauvres; qui soutient le pour et le contre de chaque chose, comme cela se trouve, et sans obstination; et dont on peut dire qu'il a pris le parti de n'avoir de parti pris sur rien. Tout cela n'est pas de sa faute; voyez plutôt son écriture.

Mais je crains que M. Dubius ne soit fort embarrassant au jugement dernier.

EMILE DESCHAMPS.

VARIETES.

—On doit faire dans quelques jours, sur un des chemins de fer de la rive droite de la Seine, l'essai d'une locomotive dont l'air comprimé et renfermé dans deux gros tubes sera le véhicule. Un moulin placé à mi-route remplacera par de l'air nouveau celui qui aura été employé pendant la durée du chemin parcouru. On porte à 60,000 fr. les frais de construction de la machine et du moulin. On dit que ces frais ont été faits pour un tiers par l'inventeur, et pour le reste par le gouvernement, qui lui est venu en aide.

•• A une réclamation que nous avons cru devoir adresser privément à la *Minerve* à l'occasion de son article du 12, intitulé, *du chant dans nos églises*, nous lisons ce qui suit dans son No. d'hier:

«Le tems nous a manqué pour répondre à la réclamation que nous avons reçue hier soir contre l'article intitulé *DU CHANT DANS NOS ÉGLISES.*»

A VENDRE,

À CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des Cours de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de LIVRES DE RELIGION, DRÎOTS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.

AUSSI, IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c. Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,  
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE PRESSES,  
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS, INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

- |                 |                  |
|-----------------|------------------|
| JAMES STARKE,   | J. E. MILLER,    |
| JOHN LOVELL,    | PETER GRANT,     |
| LOUIS PERRAULT, | DONALD McDONALD, |
| JOHN C. BECKET, | JOHN AIKMAN,     |
| JOS. PERRAULT,  | L. C. LANTHIER,  |
| JOHN GIBSON,    | H. PERKINS,      |
| THOS. EVANS,    | A. T. HOLLAND,   |
| F. CING-MARS,   | JOHN WILLIAMS,   |
| LEWIS MCCOY,    | L. DUVERNAY.     |

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5. . . . .	\$300
" No 4. . . . .	275
" No 2. . . . .	260
" No 1. . . . .	250
Super Royal. . . . .	240
Modium. . . . .	230
Foolscap. . . . .	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Editeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,  
APOTHECAIRE.

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSEIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES GALONS & FRANGES d'OR, d'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES d'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PTRE. DE L'ÉVÊCHÉ.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,